

La Maison des Apprentis et des Stagiaires du Pays de Courtomer









Communauté de Communes du Pays de Courtomer





Présentation

- Présentation de la Communauté de Communes du Pays de Courtomer
- Objectifs de l'opération
- Financement de l'investissement
- Fonctionnement de l'équipement

La Communauté de Communes du Pays de Courtomer



La Communauté de Communes du Pays de Courtomer



- Organisation territoriale et démographie :
 - Une Communauté de Communes rurale, éloignée des grands pôles urbains
 - 2015 habitants répartis sur 13 communes
 - la plus faible densité de population à l'échelle du Pays d'Alençon (environ 16 hab/km²)
 - seulement 4 communes de plus de 100 habitants
 - une commune pôle, Courtomer, regroupant commerces et services de proximité
 - une augmentation confirmée de la population, avec un solde migratoire positif et un indice de jeunesse en amélioration

La Communauté de Communes du Pays de Courtomer



- Habitat : Un parc peu favorable à l'hébergement temporaire de jeunes
 - un parc globalement ancien (71% des logements construits avant 1915)
 - un parc marqué par la forte présence de logements de grande taille (plus de 4 pièces en moyenne)
 - un niveau de confort restant encore à améliorer (63% seulement de logements tout confort en 1999)
 - un territoire marqué par la forte présence de résidences secondaires et de logements vacants, heureusement en diminution
 - un parc social relativement faible

Objectifs de l'opération



♦ A l'origine du projet:

- Un constat, la difficulté d'accueillir des apprentis et des stagiaires sur le territoire:
 - éloignement des centres de formation
 - difficultés de mobilité
 - loyers trop chers et logements inadaptés
- Une problématique du logement des jeunes confirmée par les acteurs économiques locaux, commerçants, artisans et agriculteurs: 80% d'entre eux s'affirment intéressés par le projet

Objectifs de l'opération



Enjeux de l'opération:

Créer des conditions favorables d'accueil des jeunes sur le territoire intercommunal, afin de maintenir la dynamique économique locale

Objectifs de l'opération:

- Créer un équipement dédié à l'hébergement temporaire des 16-25 ans inscrits dans un projet professionnel (apprentissage, stage...)
- Permettre aux artisans et aux agriculteurs d'accueillir des stagiaires en levant le frein du logement
- Développer l'embauche de jeunes sur le territoire, et la reprise d'activités par ces jeunes une fois formés
- Faciliter l'intégration locale des jeunes et les échanges avec la population, grâce à un équipement situé en centre-bourg



Présentation:

- Un équipement ouvert depuis le 1er novembre 2007
- Une résidence sociale de 5 logements conventionnés, dont 1 adapté à l'accueil de PMR
- Un équipement dédié à l'accueil des 16-25 ans inscrits dans un projet professionnel
- Des espaces dédiés aux loisirs et à l'accompagnement des jeunes (espace internet, espace d'animation...)
- Un équipement implanté en centre-bourg, dans le cadre d'une réhabilitation
- Un gestionnaire de l'équipement: Althéa (convention passée avec la CdC)









Financement de l'opération



Coût total: 356 390 € HT

Dépenses:

- acquisition du bâtiment: 27 136 €

- travaux: 282 978 €

- honoraires: 45 276 €

- publicité: 1 000 €

Recettes:

- Leader+ Pays d'Alençon (18%): 65 843 €

- Etat – DDR (17%): 59 949 €

- Etat – PLAI (11%): 39 122 €

- Conseil Régional (16%): 56 622 €

- Conseil Général (8%): 27 440 €

- Conseil Général – Leader+ (2%): 8 717 €

- Pays de Courtomer (28%): 98 697 €

Financement de l'opération



- Fonctionnement, coûts à la charge de la Communauté de Communes:
 - Subvention à Althéa
 - mise à disposition d'un animateur (5h/semaine)
 - entretien des espaces communs (4h/semaine)
 - entretien des abords de l'équipement



- Les services proposés au sein de l'équipement:
 - un espace internet
 - des animations
 - lavomatic
 - salles de réunions, loisirs
 - accompagnement social



◆ Le profil des jeunes accueillis:

- Jeunes de 16 à 26 ans ayant besoin d'une période de mobilité dans la Communauté de Communes.
- Jeunes capables de vivre de manière autonome.
- Le jeune doit pouvoir assumer un loyer résiduel faible (40€ pour les apprentis par exemple).

- Tercommunalités
- Les critères d'entrée dans l'équipement et le modalités de sélection des demandes:
 - Les demandes sont récoltées par l'office du tourisme et le cybercentre qui peuvent faire visiter.
 - La résidence sociale FJT « Lancrel » (basée à Alençon) s'occupe de toute la procédure d'admission (entretien avec le jeune, formalités administratives et contrat de résidence).
 - Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et en relation avec les élus et les employeurs.



Le fonctionnement quotidien:

- Organisé par l'animatrice du cybercentre en relation avec le FJT « Lancrel »
- Elle assure l'accueil et la gestion locative, formalités administratives, encaissement des loyers, états des lieux.
- Elle propose un accompagnement individuel autant que de besoin.
- Elle organise la vie collective (rencontres, élection du CVS).

